



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 09 OCT 2026

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions des articles L 2121-9 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire d'Aulnay-Sous-Bois a l'honneur d'informer les habitants qu'un Conseil Municipal se réunira le **JEUDI 15 OCTOBRE 2026 à 20H00 AU LIEU HABITUEL DE SES SEANCES, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A L'HOTEL DE VILLE.**

Le Maire,


Bruno BESCHIZZA